



## ASSEMBLEE GENERALE 2016

### Discours d'accueil

Chères consœurs, chers confrères, chers amis,

Je veux toutes et tous, sincèrement vous remercier d'être venus si nombreux, 69 membres présents à l'A.G, ce qui démontre l'intérêt, l'engagement et le soutien que vous portez à notre Ambassade.

Je veux remercier également remercier, Madame Solange Massenavette, Présidente du Conseil Français des Confréries, toujours fidèle à notre AG, qui nous fait l'honneur d'assister à notre assemblée générale.

Je dois vous présenter les excuses de la Confrérie de la Sardine de Saint Gilles Croix de Vie.

Avant d'ouvrir notre Assemblée générale, Je vais passer la parole à Solange MASSENAVETTE, Présidente du Conseil Français des confréries.

Merci Solange pour ta présentation sur les projets et le fonctionnement du COFRACO.

Avant de débiter nos travaux, je vous propose d'observer une minute de silence en souvenir des consœurs et confrères qui nous ont quitté.

Je vous remercie.

Avant d'ouvrir notre assemblée générale, je demande au secrétaire de séance de nous confirmer que le quorum est atteint

Inscrites : 21 Confréries cotisation à jour    Présentes : 19    Pouvoirs : 01

J'ouvre l'assemblée générale 2016 de notre ambassade.

Je vous rappelle l'ordre du jour :

### **Assemblée générale ordinaire :**

- 1) Rapport moral et d'activités
- 2) Rapport financier 2016 (Henri-Pierre GAUTIER)
- 3) Montant des cotisations 2017-2018.
- 4) Compte-rendu de l'AG du Conseil Français
- 5) Intervention d'Alain Jacques
- 6) Questions diverses.
- 7) Présentation du nouveau blog par Jean-Paul MAHEUX.

**Assemblée générale ordinaire :****RAPPORT MORAL 2016**

Il y a un an, notre assemblée générale se déroulait le 9 mai 2016 à Sablé sur Sarthe, et il faut bien reconnaître que le temps a passé très vite, trop vite et malgré ce phénomène, toute l'équipe a ainsi réussi, avec la participation de vous toutes et de vous tous à terminer la mise en place des commissions et d'engager les dossiers en projet. Seul regret, la commission Sponsors n'a pas démarré ses travaux, ce qui entraîne un manque à gagner pour notre Ambassade. Une rencontre avec son Président, va être organisée afin de définir précisément ses intentions.

Tous le monde a relevé les manches et s'est attelé à la tâche pour mener à bien sa mission et tout particulièrement celle concernant les deux projets importants à savoir : celui de l'assurance et celui de l'obtention de la « reconnaissance d'œuvre d'intérêt général » pour notre Ambassade, reconnaissance confirmée par la sous-préfecture de CHOLET le 04 juillet 2016.

La réponse tardive aux accords de la compagnie d'assurance SMACL au Conseil Français des Confréries, n'a pas permis d'organiser l'intervention d'un conseiller de cette compagnie à notre Assemblée générale comme nous l'avions envisagé.

Depuis le transfert de notre siège social à l'Abbaye de Saint Florent le Vieil, nos réunions de Conseil d'administration se déroulent avec des conditions très agréables, l'ambiance entre chaque délégué permet de travailler, sans rivalité et dans un climat serein, avec un état d'esprit constructeur pour nos Confréries, ce qui engendre une fréquentation importante à chaque réunion et nous encourage à progresser en essayant d'imaginer l'avenir.

Il est vrai, que nous avons tous nos tempéraments, plus ou moins forts et qu'il n'est pas toujours facile de concilier toutes les natures humaines, mais nous constatons lors de déplacements dans différents chapitres, que des tensions existent souvent dues à des rivalités et ambitions personnelles.

Ce phénomène ne doit pas exister dans nos instances nationales, régionales et dans nos Confréries, dont la déontologie est l'intérêt général de la collectivité, de préserver notre esprit de convivialité, mais le plus important l'amitié entre nous.

Notre but étant la reconnaissance et la défense de nos produits du terroir, mettons tout en œuvre pour assurer la pérennité fragile de nos Confréries et des merveilleux moments passés ensemble.

**RAPPORT D'ACTIVITES 2016**

Les membres du bureau et du Conseil d'Administration ont à cœur de créer une coalition entre nos Confréries et un mouvement dynamique pour notre Ambassade, c'est pour ces deux raisons essentielles, que l'exercice 2015-2016 a été une période très active avec des dossiers complexes que j'aie évoqué dans notre rapport moral. Permettez- moi une nouvelle fois de remercier tout particulièrement, notre Confrère et surtout ami Alain JACQUES, qui s'est énormément investi dans ces deux projets.

Grâce à son travail, nos Confréries peuvent bénéficier d'avantages, tout en vous rappelant que notre Ambassade ne fait que des propositions ou des suggestions, et qu'elle se refuse à s'immiscer ou à imposer quoi que se soit aux Confréries, elles seules ayant pouvoir de décisions. Un membre d'une Confrérie à travailler dans l'ombre, avec l'accord de son grand Maître Jean-Yves GAUTIER, je veux parler de Jean-Paul MAHEUX, qui a créé le nouveau blog de notre Ambassade, site maintenant accessible par tous et qui donne une image moderne à notre institution. Jean-Paul, vous fera une présentation après notre Assemblée générale. Un grand merci à Jean-Paul pour le travail réalisé

Je dois aussi remercier notre ami Gabriel PRIGENT, grand Maître de la Confrérie de l'huitre de la baie de BOURGNEUF, d'avoir obtenu une tarification très intéressante près du Centre de Thalassothérapie de PORNIC.

Un grand moment de convivialité entre consœurs, confrères et amis de nos Confréries, a été la journée de la gastronomie qui s'est déroulée le mercredi 14 septembre 2016, à l'hippodrome du Lion d'Angers.

L'accueil sympathique par les membres de la société de courses, la visite des installations techniques et le spectacles des courses, dont le « grand prix de l'Ambassade des Confréries des Pays de la Loire » diffusé au niveau nationale sur la chaîne EQUIDIA, a permis à beaucoup de participants de découvrir le milieu des compétitions hippiques.

Cette année, la journée de la Gastronomie se déroulera le Dimanche 03 Septembre 2017, à EVRON, dans le cadre du Festival de la Viande, et nous espérons une grande participation des Confréries de notre Ambassade.

Dernier projet, présenter les vœux de notre Ambassade au Président du Conseil Régionale des Pays de la Loire.

Nous avons d'autres idées, mais nous pensons que nous ne pouvons solliciter trop souvent les membres de nos Confréries, sans prendre le risque de les saturer, sans occulter l'aspect financier très important.

Je vous remercie pour votre attention

Le Président  
Jean RUAULT

Mise au vote d'approbation des rapports moral et d'activités

**VOTE : 68 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 68**

**RAPPORT FINANCIER : (présenté par Henri-Pierre GAUTIER)**

Mise au vote d'approbation des rapports moral et d'activités

**VOTE : 68 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 68**

**MONTANT DE LA COTISATION 2017-2018**

Le montant de la cotisation 2016-2017 s'élève à 93,00 euros comprenant la cotisation de l'ambassade de 75,00 euros et la cotisation COFRACO de 18,00 euros.

Nous vous proposons de ne pas l'augmenter, celle du COFRACO restant inchangée pour 2018.

Mise au vote d'approbation des rapports moral et d'activités

**VOTE : 68 Contre: 0 Abstention: 0 Pour: 68**

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU CONSEIL FRANÇAIS**

J'avais prévu de vous faire le compte-rendu de l'AG du Conseil Français des Confréries, mais je pense que cette intervention revient à Solange MASSENAVETTE, Présidente

**QUESTIONS DIVERSES :**

**L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE , JE PROCEDE A LA CLOTURE DE CETTE ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE A 11 H30 mn.**